

## Fiche synthèse du règlement intérieur des usagers : La vie au sein de l'établissement

---

- Il est totalement interdit de fumer à l'intérieur de tous les bâtiments.
- La consommation et l'introduction d'alcool est strictement interdite.
- L'introduction et la consommation de substances illicites sont strictement interdites et donneront lieu à recours aux forces de police. Il en est de même pour les matières et objets dangereux.
- Il est strictement interdit de prendre des photographies ou de filmer sans autorisation préalable.
- Sauf exception, il est interdit d'introduire des animaux ou des végétaux dans l'enceinte de la Clinique.
- L'usage des téléphones portables est soumis à des restrictions spécifiques définies par la Direction de la clinique et suivant l'avis des responsables médicaux concernés. A cet effet, l'établissement met en place une signalétique adaptée pour informer patients, visiteurs et personnels
- Toute action directe ou indirecte de publicité, prosélytisme ou propagande de quelle que sorte que ce soit est interdite.